

ANALYSE 2026

PALESTINE : QUAND L'OCCUPATION CONFISQUE AUSSI LE TRAVAIL DES FEMMES



SORALIA
Mouvement féministe et solidaire

Qsolidaris
réseau

WB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



SOLSOC

Rédaction externe

soralia@solidaris.be

Visuel : initiative d'économie sociale et solidaire dans le domaine agricole
portée par des femmes en Cisjordanie ©Popular Art Center

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur entièreté sur notre site :
www.soralia.be/publications

Sous licence Creative Commons



Éditrice responsable : Noémie Van Erps, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515.04.01

Siège social : place Saint-Jean, 1-2 - 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0418 827 588 • RPM : Bruxelles • IBAN : BE11 8777 9810 0148 •

Tél : 02 515 04 01 • soralia@solidaris.be

INTRODUCTION

Le génocide à Gaza et l'intensification de la colonisation en Cisjordanie ont plongé l'économie palestinienne dans une situation catastrophique. Cette situation s'inscrit toutefois dans la continuité de décennies de fragilité économique, de dé-développement et de contraintes structurelles imposées par l'occupation et le blocus opérés illégalement par Israël. Déjà profondément affaibli, le tissu socio-économique palestinien offre aujourd'hui très peu de perspectives d'emploi, aggravant plus particulièrement la vulnérabilité des femmes.

La situation des Palestiniennes révèle une contradiction frappante : si elles ont des taux de scolarisation et de formation supérieurs à la moyenne mondiale, cela ne se traduit pas en matière de taux d'emploi. Les femmes ont un taux de participation sur le marché du travail très faible, entre 18 et 20% seulement selon les années, soit l'un des plus bas au monde.

La participation des femmes au marché du travail est un indicateur clé de développement économique, mais aussi de capacité de résilience d'un pays face aux chocs économiques avec un minimum de fragmentation sociale¹. Plus le taux de participation au marché de l'emploi est élevé, moins on observe d'inégalité de genre dans la société². Qu'est-ce qui explique donc qu'en Palestine, le taux de participation des femmes est si bas ?

1 RETOUR SUR UN SIECLE DE PARTICIPATION ECONOMIQUE DES FEMMES

Selon la chercheuse et économiste palestinienne Samia Al-Botmeh, il est frappant de constater à quel point le taux de participation des femmes palestiniennes au marché de l'emploi a fluctué selon les périodes de son histoire³. Lors de la période de colonisation britannique (1918 – 1947), la participation des femmes à la vie économique palestinienne était importante et se concentrait principalement dans le secteur agricole. À l'époque, il s'agissait surtout d'une agriculture de subsistance, familiale. On produisait pour sa propre consommation et on vendait le surplus. À partir du début de la Deuxième Guerre mondiale, les femmes ont intégré des postes administratifs dans des établissements scolaires et des administrations publiques, et intégré des usines de couture localisées principalement à Haïfa qui fournissait l'armée britannique. La création de l'État d'Israël en 1948 et la Nakba⁴ qui a suivi ont contraint des milliers de Palestiniens à se réfugier en Cisjordanie et à Gaza. Cela s'est traduit par une augmentation du taux de participation économique des femmes, principalement dans le secteur agricole. Ensuite, entre 1967 et 1993, ce taux a commencé à décroître progressivement, alors que partout dans le monde, ce taux avait tendance à augmenter. Dans la même période, le taux de participation des hommes palestiniens a augmenté, notamment via l'emploi des Palestiniens dans les compagnies et entreprises israéliennes⁵. Mais ce qui explique principalement le recul du taux de participation économique des femmes est la politique délibérée mise en place par le gouvernement israélien pour détruire et étouffer l'économie palestinienne et sa capacité productive, en

¹ Al-Shabaka (2025, Juillet), Unlocking the Labor Market for Palestinian Women, https://al-shabaka.org/briefs/unlocking-the-labor-market-for-palestinian-women/?generate_pdf=view

² ILO (2010, mars), « Women in labour markets: Measuring progress and identifying challenges », <https://www.ilo.org/publications/women-labour-markets-measuring-progress-and-identifying-challenges>

³ Al-Botmeh Samia, Palestinian Women in the Labor Market : A Burgeoning Workforce Curbed by Israel's Colonialism, Interactive encyclopedia of the Palestine question, <https://www.palquest.org/en/highlight/16043/palestinian-women-labor-market>

⁴ La « Nakba » (catastrophe en arabe) désigne l'exode forcé de plus de 700 000 Palestiniens lors de la guerre israélo-arabe de 1948, entraînant la destruction de leur société et leur déplacement permanent.

⁵ Selon le Bureau central des statistiques d'Israël, les femmes représentaient moins de 2 % des travailleuses de Cisjordanie et de la bande de Gaza en Israël entre 1968 et 1993, et environ 1 % après 1994.

particulier dans deux secteurs : l'agriculture, et le secteur manufacturier, deux secteurs qui employaient principalement des femmes.

Au cours de la phase postérieure aux accords d'Oslo⁶ (1994-2017), la participation des femmes au marché du travail est passée de 11,2 % en 1995 à 19 % en 2017. Les femmes ayant suivi des études supérieures ont été à l'origine de la majeure partie de cette augmentation, qui s'est essentiellement faite par une intégration dans le secteur des services. Cette hausse des taux de participation est significative, car elle représente un renversement de la tendance à la baisse des taux de participation des femmes au marché du travail qui durait depuis des décennies. En parallèle, le taux de participation des hommes a commencé à baisser, en particulier après 2000, puis s'est stabilisé après 2014. Depuis, ces taux n'ont plus évolué. Fin 2025, le taux de participation des femmes au marché du travail atteignait 18,6 %, contre 71,5 % pour les hommes selon les données du Bureau central palestinien des statistiques⁷.

2 ENTRE GÉNOCIDE ET COLONIALISME DE PEUPLEMENT⁸, LA DESTRUCTION DE L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE

2.1 À Gaza : une économie en ruine

À Gaza, 19 ans de blocus et deux années et demie de bombardements et de destructions systématiques ont mis l'activité économique pratiquement à l'arrêt. En 2024, et selon les derniers chiffres de la CNUCED, l'économie de Gaza s'est effondrée, avec un PIB en chute de plus de 83%, et un PIB par habitant parmi les plus bas au monde⁹. Dans le même temps, l'inflation a grimpé à plus de 238%. Plus de 80% des installations commerciales sont endommagées et presque tous les terrains agricoles sont détruits. Les activités de pêche, dont dépendait la survie de nombreux ménages de l'enclave côtière, sont au point mort. Le port de Gaza, ses bateaux de pêche et ses installations de stockage sont en ruines. La plupart des établissements de santé et d'enseignement ont connu le même sort. Selon l'OIT, le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans et plus s'établissait au niveau critique de 29,9%, avec une forte disparité entre les hommes et les femmes (47,7% pour les hommes et 12,3% pour les femmes)¹⁰.

Des dizaines de milliers de foyers sont désormais dirigés par des femmes, souvent en raison du décès de leur conjoint. La surpopulation, les déplacements et les tâches quotidiennes nécessaires à la survie, telle que la recherche d'eau et de nourriture, ainsi que d'intimité pour

⁶ Les accords d'Oslo, signés à partir de 1993 entre Israël et l'OLP, instaurent une reconnaissance mutuelle et prévoient la création d'une Autorité palestinienne autonome en Cisjordanie et à Gaza pour une période transitoire vers un accord de paix définitif. Ils organisent un retrait partiel de l'armée israélienne de certaines zones palestiniennes et un découpage de la Cisjordanie en zones A, B et C, sans toutefois régler les questions clés comme Jérusalem, les colonies et les réfugiés, ce qui contribuera à l'échec du processus dans les années 2000.

⁷ Palestinian Central Bureau of Statistics, Labour Force Indicators in the West Bank (October- December) Round (Q4/2025), https://www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_LFSSYQ42025E.pdf

⁸ Le colonialisme de peuplement peut être défini comme un système d'oppression basé sur le génocide et le colonialisme qui vise à déplacer une population d'une nation (souvent les peuples indigènes) et à la remplacer par une nouvelle population de colons.

⁹ CNUCED, 25/11/2025, Gaza : l'économie s'est effondrée de 83 % en 2024, plongeant les 2,3 millions de personnes dans la pauvreté <https://unctad.org/fr/news/gaza-leconomie-desest-effondree-de-83-en-2024-plongeant-les-23-millions-de-personnes-dans-la#:~:text=L%C3%A9conomie%20de%20Gaza%20s,des%20plus%20bas%20au%20monde>.

¹⁰ OIT (2025), La situation des travailleurs des territoires arabes occupés, <https://www.ilo.org/sites/default/files/2025-06/ILC113%282025%29-DG-APP-Rev.1-%5BRO-BEIRUT-250402-001%5D-Web-FR.pdf>

les besoins essentiels, ont érodé l'estime de soi des femmes et les ont exposées à des risques accrus de violence, de harcèlement et de pressions en faveur d'un mariage précoce¹¹.

Par ailleurs, ces ménages sont plus à risque de sombrer dans la très grande précarité, surtout si ces cheffes de ménage n'ont jamais intégré le marché du travail. De plus, l'absence d'institutions publiques en état de fonctionnement a pour effet d'entraver la protection des droits des travailleur·euse·s, et en particulier des personnes les plus vulnérables. Dans le contexte actuel, cela constitue également un obstacle majeur à la lutte contre le risque accru de travail des enfants. On estime que Gaza compte entre 17.000 et 18.000 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, particulièrement vulnérables à ce phénomène.

La destruction du système éducatif devrait également entraîner des conséquences graves à long terme et la formation des travailleur·euse·s risque de connaître une régression de plusieurs années. Aujourd'hui, de très nombreux·euses jeunes sont sans emploi et ne suivent plus d'études ou de formation en raison du peu de formations encore disponibles, de la nécessité de prendre soin de leur famille, d'une longue maladie, d'une lésion ou d'une incapacité. Avant la guerre, on dénombrait plus de 800 écoles et 17 établissements d'enseignement supérieur à Gaza, dont au moins 6 universités et un taux d'alphabétisation proche de 98%¹². Aujourd'hui, 93% des bâtiments scolaires ont été endommagés ou complètement détruits¹³. Cela entraîne une atrophie des compétences qui amoindrit la capacité des personnes concernées d'intégrer le marché du travail lorsque les conditions s'amélioreront et peuvent compromettre à long terme leur capacité d'intégrer le marché de l'emploi.

Malgré la situation désastreuse, certaines femmes arrivent à trouver un emploi rémunéré, principalement dans l'entrepreneuriat informel ou dans l'aide humanitaire. Mais même dans l'humanitaire¹⁴, les femmes palestiniennes à Gaza sont souvent exclues des postes de direction et de décision. Et pourtant, tant que les femmes ne seront pas plus systématiquement intégrées à ces postes, les besoins urgents des femmes et des filles resteront largement ignorés.

2.2 En Cisjordanie, la plus grave récession jamais enregistrée

En Cisjordanie, depuis la mise en place de l'actuel gouvernement israélien, la colonisation du territoire palestinien occupé se développe de manière exponentielle. L'année 2025 a en outre été celle de tous les records, selon l'ONG israélienne Peace Now. Cinquante-quatre nouvelles colonies (pourtant illégales selon le droit international) ont été approuvées, ce qui représente six fois plus que le précédent record annuel atteint en 2023. Le nombre de plans de nouveaux logements approuvés dans les colonies a quant à lui plus que doublé par rapport à 2023. Derrière ces chiffres, c'est du déplacement forcé de dizaines de milliers de Palestiniennes et de Palestiniens dont il est question. Les démolitions de maisons, d'écoles et autres infrastructures palestiniennes essentielles se poursuivent sans relâche. La violence des colons, pratiquée avec le soutien de l'armée israélienne, terrorise la population partout en

¹¹ Actionaid (2/10/2024), *Agents of change: The role of Palestine's women-led organisations in crisis*, <https://actionaid.org/publications/2024/new-actionaid-report-highlights-harrowing-impact-war-and-violence-palestinian>

¹² Solsoc (juin 2024), Gaza : quel avenir pour la jeunesse ? <https://www.solsoc.be/s-informer/actualites/gaza-quel-avenir-pour-la-jeunesse.html>

¹³ Ocha Opt, Reported impact snapshot | Gaza Strip (4 February 2026), <https://www.ochaopt.org/content/reported-impact-snapshot-gaza-strip-4-february-2026>

¹⁴ Nadia Al Bakri (june 2024), Who will listen to the women of Gaza? <https://odihpn.org/en/publication/who-will-listen-to-the-women-of-gaza/#:~:text=Gaza%20has%20been%20subjected%20disastrously%20affected%20by%20the%20war.>

Cisjordanie¹⁵. Les coûts de production ont augmenté, les chaînes d'approvisionnement sont rompues, les infrastructures sont vieillissantes, les restrictions d'accès à la terre, à l'eau et à d'autres ressources économiques vitales ont étranglé le développement économique et imposé une dépendance accrue à l'aide internationale pour répondre au défi de la pauvreté généralisée¹⁶. Le taux de chômage en Cisjordanie a connu une augmentation drastique, atteignant environ 32 % en 2024, contre près de 13 % avant octobre 2023. La participation des femmes au marché du travail serait parmi les plus faibles au monde, soit d'environ 19%.

La mobilité des travailleur·euse·s s'est considérablement restreinte avec la multiplication des checkpoints¹⁷ et points de contrôle, ainsi que les attaques récurrentes des colons sur les routes. Cela a pour conséquence des durées de trajets imprévisibles et souvent longues et des répercussions plus importantes pour les femmes, qui sont souvent contraintes de chercher du travail dans leur localité, ce qui réduit leurs opportunités.

On retrouve prioritairement les femmes au sein de secteurs caractérisés par la précarité ou le travail informel, à savoir les services et l'éducation, l'agriculture, le secteur public, et ceux du soin aux personnes. On retrouve aussi un petit nombre de travailleuses palestiniennes dans les colonies israéliennes. Ainsi, selon un rapport d'Oxfam de 2025 portant sur les conditions de travail des Palestiniennes dans les colonies israéliennes¹⁸, on y retrouverait plus de 6500 femmes (sur estimation totale de travailleur·euse·se de 15.000 à 50.000). Elles se concentreraient principalement dans des entreprises du domaine agricole (65,5%) et dans la fabrication (33,3%). Le rapport souligne que la grande majorité de ces femmes n'ont pas de contrat formel avec leur employeur·euse·s, travaillent de longues heures dans des conditions dangereuses sans équipement ou protection (exposées notamment à des pesticides toxiques), font des trajets longs et coûteux, et ne sont pas couvertes par une assurance maladie ni indemnisées en cas de blessure. Beaucoup ne possèdent pas de permis de travail approuvé par Israël, nécessaire pour accéder légalement (selon la législation israélienne) à des emplois dans les colonies, les rendant ainsi encore plus vulnérables à l'exploitation et au licenciement soudain. Elles signalent aussi qu'elles sont souvent victimes de discriminations raciales, de harcèlement, d'agressions sexuelles et de violence physique sur leur lieu de travail.

Ces dernières années, les opérations militaires menées par Israël ont encore aggravé la situation des travailleuses dans certaines régions de Cisjordanie. Au 4^e trimestre 2025, en Cisjordanie, les déplacements massifs de familles depuis les camps de réfugiés de Nur Shams, Tulkarem et Jénine ont entraîné pour de nombreuses femmes la perte de leur logement, de leur sécurité et de leur lieu de travail, tandis que le taux de chômage atteignait 33,0% chez les femmes réfugiées, contre 24,8% chez les femmes non réfugiées, selon les données du Bureau central palestinien des statistiques pour les personnes de 15 ans et plus¹⁹.

¹⁵ Le Soir (2/3/2026), Interdiction des produits des colonies israéliennes : Au boulot, Monsieur le ministre ! <https://www.lesoir.be/731826/article/2026-03-02/interdiction-des-produits-des-colonies-israeliennes-au-boulot-monsieur-clarinval>

¹⁶ UN Trade and development (30/09/2025), Developments in the economy of the Occupied Palestinian Territory, https://unctad.org/system/files/official-document/tdb72_d3_en.pdf

¹⁷ Il y aurait 916 checkpoints et points de contrôle en Cisjordanie en 2026 contre 565 début 2023.

¹⁸ Oxfam France (12/03/2025) : Oxfam publie un rapport mettant en lumière l'exploitation et la dépendance économique des femmes palestiniennes travaillant dans des colonies israéliennes illégales, <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/oxfam-publie-un-rapport-mettant-en-lumière-l'exploitation-et-la-dépendance-économique-des-femmes-palestiniennes-travaillant-dans-des-colonies-israéliennes-illegales/>

¹⁹ Palestinian Central Bureau of Statistics, Labour Force Indicators in the West Bank (October- December) Round (Q4/2025), https://www.pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_LFSSYQ42025E.pdf

3 QUELQUES CAUSES INTERNES DU FAIBLE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES

Si toutes les femmes et filles subissent des discriminations basées sur le genre, il est important de considérer que les femmes en Palestine ne constituent pas un groupe homogène. En fonction de leurs identités intersectionnelles : niveau d'étude, niveau socio-économique, lieu de vie, statut, religion, âge, etc. ; elles vivront des réalités différentes et des possibilités d'émancipation économique par le travail différentes.

3.1 Formation inadaptée aux réalités du marché du travail

En Palestine, le taux de scolarisation et de formation des filles est très élevé, mais pas dans les filières pourvoyeuses d'emploi. Ainsi, comme partout dans le monde, les mêmes biais de genre se confirment et on retrouve principalement les femmes dans des filières littéraires et très peu dans les filières scientifiques ou dans l'enseignement professionnel. Le taux de chômage des femmes en Cisjordanie est très élevé, dépassant 33% début 2025, et atteignant près de 44,5% chez les jeunes femmes diplômées âgées de 19 à 29 ans²⁰. Les Palestiniennes sont donc exclues de secteurs plus rémunérateurs : construction, transport, industrie, ce qui entretient l'écart de salaires – les femmes gagnent en moyenne environ 80% du salaire des hommes²¹.

3.2 La domination d'un modèle de consommation non productive

Les politiques d'occupation, conjuguées à l'affaiblissement structurel et prolongé de la base productive palestinienne, ont contribué à l'émergence d'un modèle économique axé sur la consommation et très dépendant des importations, au détriment du développement d'une production locale robuste et diversifiée. Ce modèle limite la création d'emplois décents, stables et durables, accentuant ainsi la vulnérabilité du marché du travail palestinien et réduisant sa capacité d'absorption de la main-d'œuvre. Les femmes sont particulièrement affectées par ces dynamiques : confrontées à un accès restreint aux secteurs productifs et aux ressources économiques, elles se retrouvent majoritairement concentrées dans des segments de services ou dans l'économie informelle, où les conditions de travail sont précaires et les protections sociales insuffisantes. Par ailleurs, l'absence de politiques de développement cohérentes et volontaristes visant à soutenir et revitaliser les secteurs productifs entrave les perspectives d'autonomisation économique des femmes et perpétue leur maintien dans une structure économique fragile, dépendante et marquée par des rapports de subordination.

3.3 Une législation insuffisante et mal appliquée

Sur le marché du travail ensuite, même si la loi du travail demande une égalité de traitement entre les hommes et les femmes, peu de mesures sont effectivement prises par les employeur-euse-s pour le garantir, et aucune sanction n'est prévue par la loi pour ceux et celles qui enfreindraient la loi. En l'absence d'une réforme globale du droit du travail ou de l'adoption d'une loi sur la sécurité sociale, le congé de maternité rémunéré dans le secteur privé reste limité à seulement 10 semaines. Cela est inférieur à la norme minimale de 14 semaines fixée

²⁰ Palestine Economic Policy Research Institute (MAS) (2025), Enhancing Decent Employment Opportunities for Women and Youth in the West Bank, [https://mas.ps/cached_uploads/download/2025/08/26/decent-employment-report-1756198734.pdf#:~:text=In%20line%20with%20employment%20trends%2C%20the%20youth,than%20the%2033.8%25%20for%20males%20\(PCBS%2C%202025a\).](https://mas.ps/cached_uploads/download/2025/08/26/decent-employment-report-1756198734.pdf#:~:text=In%20line%20with%20employment%20trends%2C%20the%20youth,than%20the%2033.8%25%20for%20males%20(PCBS%2C%202025a).)

²¹ Al-Shabaka (Juillet 2025), Unlocking the Labor Market for Palestinian Women, <https://al-shabaka.org/briefs/unlocking-the-labor-market-for-palestinian-women/>

par la Convention n° 183 de l'OIT sur la protection de la maternité. Le congé de maternité est, de plus, très mal perçu par les employeur·euse·s du secteur privé, qui privilégient l'embauche d'hommes ou licencient leurs employées lorsqu'elles se marient.

La restriction des déplacements nuit au fonctionnement d'institutions clés qui protègent les droits des travailleur·euse·s, notamment les organisations qui les représentent, l'inspection du travail, les tribunaux et le système de règlement des différends, ainsi qu'aux visites sur le terrain des défenseur·euse·s des droits humains. La capacité limitée du ministère du Travail à faire respecter les lois, en particulier celles relatives au salaire minimum, a conduit de nombreux travailleur·euse·s, en particulier les femmes, à percevoir des salaires inférieurs au minimum annoncé. En 2016, pour le même poste, quand une femme gagnait 84 shekels israéliens, un homme en gagnait 114²². L'absence de tribunaux du travail spécialisés et efficaces a contribué à une augmentation des violations non documentées ou non traitées sur le plan juridique.

Dans le domaine agricole en particulier, où la terre constitue le premier pourvoyeur de ressources, l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les femmes est l'iniquité du régime foncier. Selon les données du recensement agricole de 2021, seuls 7,7 % des personnes détenant des terres agricoles sont des femmes, sans différence notable entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. Les régions du nord de la vallée du Jourdain, de Tubas et de Jéricho comptent parmi celles où l'accès des femmes aux terres agricoles est le plus faible, ce qui limite leur capacité à gérer leurs ressources de manière indépendante²³. Cet écart en matière de propriété se répercute dans l'accès des femmes au financement agricole, la plupart des institutions financières exigeant la propriété officielle des terres comme garantie pour les prêts. L'absence de titres officiels affaiblit donc la capacité des femmes à investir dans l'agriculture ou à développer leur propre entreprise, et les maintient dans une situation de dépendance.

La majorité des femmes employées se retrouve dans le secteur privé, où se concentrent environ 66 % des travailleuses, mais seulement 25 % d'entre elles ont un contrat de travail officiel, ce qui reflète la fragilité des protections juridiques et sociales dont bénéficient de nombreuses femmes actives.

3.4 Une société patriarcale

Comme dans la majorité des sociétés modernes, la société palestinienne est ancrée dans une vision patriarcale et considère que la gestion du foyer est de la responsabilité des femmes. Les couples qui se partagent les tâches « reproductives » sont plutôt rares. Ainsi, les recherches indiquent qu'en Palestine les femmes effectuent en moyenne 7 fois plus de travail domestique et de soins non rémunérés que les hommes (environ 35 heures/semaine contre 5), ce qui les enferme dans la sphère domestique et limite leur temps pour un emploi rémunéré ou la formation²⁴. Cela renforce aussi les discriminations qu'elles peuvent subir à l'embauche ou dans l'avancement de leur carrière, car leur fonction reproductive est considérée comme prioritaire, tant par leurs employeur·euse·s que par elles-mêmes.

²² Al-Botmeh Samia, *Palestinian Women in the Labor Market : A Burgeoning Workforce Curbed by Israel's Colonialism*, Interactive encyclopedia of the Palestine question.

²³ Ministry of Women's Affairs (october 2025), *The Realities of Rural Women in the Occupied Palestinian Territory*, <https://www.palestine-australia.com/assets/2025/Report-Analyzing-the-Reality-of-Rural-Women-in-the-OPT-MOWA-261025.pdf>

²⁴ FAO (2024), *Understanding the gender-related impact of the crisis in the Gaza strip and the West Bank for an inclusive response*, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/54943775-b4ba-4d74-beb5-936bc61db658/content>

Enfin, le faible accès à l'emploi renforce les normes patriarcales et l'idée que la place des femmes est au foyer, ce qui peut se traduire par des mariages précoces, une mobilité restreinte et une moindre capacité à contester les violences de genre.

Le très faible taux d'emploi des femmes les rend par conséquent très dépendantes aux revenus masculins, accroît la pauvreté des ménages, et en particulier ceux qui sont dirigés par des femmes, compromet leur autonomie et les rend particulièrement vulnérables aux violences intrafamiliales (et compromet leur possibilité de les dénoncer et de se séparer de leur conjoint).

3.5 Pas de mouvement unifié de défense des droits des femmes

On peut aussi relever le très faible taux de syndicalisation de femmes qui contribue au fait que c'est un thème peu porté et défendu par les syndicats. De même, il n'existe pas de mouvement féministe unifié en Palestine qui pourrait porter efficacement ce type de combat.

Si les femmes occupent divers rôles dans la sphère politique, leur participation et leur représentation restent limitées dans les processus décisionnels et politiques ainsi que dans les actions en faveur de la paix et de la sécurité.

3.6 Une protection sociale fragmentée et dépendante de l'aide internationale

La situation budgétaire de l'Autorité palestinienne reste très précaire. Les retenues et suspensions israéliennes sur les recettes douanières ont contraint l'Autorité palestinienne à recourir à des emprunts intérieurs dépassant les limites prudentielles, ce qui a compromis sa capacité à financer la santé, l'éducation et la protection sociale. De nombreux services sont pris en charge par l'UNRWA pour les 4,7 millions de réfugié·e·s (assistance alimentaire, transfert en espèces pour les plus démunis, éducation). Les droits sociaux et la sécurité sociale sont souvent théoriques ou inégaux, ce qui impacte plus particulièrement les plus précaires et les femmes.

4 DES COOPÉRATIVES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RÉPONDENT AUX NÉCESSITÉS DE CRÉATION D'EMPLOI POUR LES FEMMES

Malgré ce contexte extrêmement difficile, des Palestiniennes s'organisent et de « nouvelles » formes de résistances émergent en de nombreux endroits. Deux organisations palestiniennes, Ma'an Development Center et le Popular Art Center (PAC), soutenues par l'ONG belge Solsoc, appuient le développement de coopératives de jeunes et de femmes pour leur offrir des opportunités de travail. Très rapidement, cette perspective a remporté un franc succès : non seulement elle leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille, mais, en travaillant la terre, ils-elles la préservent de la confiscation par Israël, pour motif d'inoccupation de territoire. De plus, elles-ils peuvent produire des aliments de qualité et offrir une alternative aux consommatrices·eurs qui veulent boycotter les produits israéliens qui inondent le marché palestinien. Renouer avec la terre au travers d'un travail collectif permet aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à une identité commune, essentielle face à la détérioration du tissu social causé par le régime d'apartheid²⁵.

²⁵ Solsoc (décembre 2022), Palestine : Cultiver pour résister, <https://www.solsoc.be/files/Image/2022.12-Analyse-Ecosol-Palestine-1.pdf>

Ma'an Development Center et le *Popular Art Center* mettent aussi en place une série d'initiatives qui visent à promouvoir l'égalité de genre, l'inclusion et l'intégration sociale et économique des femmes et des filles. D'abord en organisant des ateliers à destination des jeunes pour les sensibiliser sur ces enjeux, mais aussi en mettant en place des espaces qui permettent aux femmes de partager leur expérience et de discuter de problématiques qui les concernent (notamment les violences faites aux femmes). Ces organisations soutiennent aussi des initiatives portées par des jeunes qui visent à renforcer la participation des femmes dans divers domaines et à faire pression sur les décideur·euse·s pour qu'ils mettent en œuvre des politiques qui visent à traiter des questions d'égalité de genre.

La Maison des femmes palestiniennes : une coopérative qui donne des perspectives de vie plus digne pour des femmes à Gaza

Suhad Saidam a subi des déplacements multiples depuis octobre 2023 et assume aujourd'hui seule la charge de sa famille. Depuis sa tente de réfugiées au milieu des décombres de Gaza, elle a développé une petite activité économique en offrant ses services de couturière. Petit à petit, d'autres femmes vivant les mêmes réalités et défis se sont jointes et une coopérative est née. Grâce à un soutien financier fourni par l'ONG partenaire de Solsoc, Ma'an Development Center, la coopérative a pu prendre de l'ampleur et permettre à ses membres plus de dignité et une sécurité économique. La subvention a ainsi permis l'achat d'un panneau solaire afin d'assurer la continuité du travail pendant les fréquentes coupures de courant, l'achat d'une machine à coudre au lieu de dépendre d'une location et a fourni à la coopérative une gamme de tissus essentiels. Cela a permis d'améliorer la qualité de la production. En termes d'impact, cette intervention a contribué à augmenter les revenus de Suhad et à améliorer les revenus de l'ensemble des membres de la coopérative. Elle a également permis à la coopérative de fournir des vêtements de base de grande qualité et à prix abordables aux familles déplacées, répondant ainsi aux besoins humanitaires urgents des groupes les plus vulnérables et améliorant l'accès aux biens essentiels.

Aujourd'hui, la coopérative propose aussi une formation professionnelle spécialisée dans la couture, la conception de vêtements et la fabrication, dans un environnement de formation et de production sûr et équipé de manière professionnelle. Cela améliore les chances des femmes qui suivent la formation de s'intégrer sur le marché du travail ou de lancer de petites entreprises durables. Au-delà des aspects concrets que permet la coopérative, le projet favorise l'indépendance économique, restaure la confiance en soi et améliore les moyens de subsistance, promouvant ainsi une approche de développement centrée sur la dignité et l'autonomie. À chaque point de couture, Suhad, les femmes de la coopérative et Gaza tissent une nouvelle voie d'espoir et de résilience.

5 UN DÉFI : ACCROITRE LA PLACE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI TOUT EN DÉFIANT LA POLITIQUE DE COLONISATION ISRAÉLIENNE

Deux secteurs concentrent une grande partie de la main-d'œuvre féminine partout dans le monde : l'agriculture et l'industrie manufacturière. Ces deux secteurs doivent donc être soutenus pour permettre à plus de femmes de trouver des opportunités d'emploi. Cela peut notamment se faire via le soutien à une économie sociale et solidaire qui intègre les principes du travail décent. Dans le domaine agricole en particulier, il est essentiel que les Palestinien·ne·s puissent développer leur souveraineté alimentaire dans un contexte où les importations de produits agricoles depuis Israël (produits en Israël, mais aussi dans les

colonies) représentent plus de 600 millions de dollars par an, de même pour des produits manufacturiers simples qui peuvent être remplacés par de la production locale. Mais renforcer ces secteurs, c'est aussi prendre en compte le contexte dans lequel le développement d'initiatives économiques peut avoir lieu, et notamment la violence des colons et de l'armée d'occupation, l'expropriation des terres, la destruction régulière des infrastructures économiques et en particulier agricoles, et les vols de marchandises par les colons. Aller cultiver son champ dans ce contexte relève de l'héroïsme du quotidien.

Depuis l'étranger, depuis la Belgique, il est essentiel de pousser nos gouvernements à respecter le droit international en commençant par interdire le commerce avec les colonies israéliennes, comme le recommande l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2024 sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans les territoires palestiniens occupés²⁶. Début septembre 2025, le gouvernement belge a enfin annoncé un paquet de mesures relatives à la situation en Palestine. Parmi celles-ci, l'élaboration d'un *"arrêté royal prévoyant une interdiction nationale d'importation des marchandises produites, exploitées ou transformées dans les territoires occupés illégalement par Israël"*. En outre, des *"contrôles nécessaires pour garantir le respect de l'interdiction d'importation"* seront mis en place. Six mois plus tard, on attend toujours la mise en œuvre de cette mesure, pourtant essentielle pour freiner l'expansion des colonies illégales. Enfin, il faut maintenir un soutien important à la société civile palestinienne, porteuse de changement et d'initiatives pour permettre aux femmes de s'émanciper économiquement en accédant à un travail et à une vie digne, et favoriser l'intégration des femmes dans les différents espaces de décision afin que leur agenda soit pris en compte. Ces organisations mènent aussi des campagnes de plaidoyer pour une réforme globale du droit du travail ou de l'adoption d'une loi sur la sécurité sociale qui respectent les conventions de l'OIT et intègrent leurs recommandations sur la place des femmes sur le marché du travail.

²⁶ Cour Internationale de Justice (Juillet 2024), Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, <https://www.icj-cij.org/fr/affaire/186>

Qui sommes-nous ?

Soralia est un mouvement mutualiste féministe d'éducation permanente.

Un mouvement riche de plus de 100 ans d'existence, présent partout en Belgique francophone et mobilisant chaque année des milliers de personnes.

Au quotidien, nous militons et menons des actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous défendons des valeurs et des principes fondamentaux tel·le·s que le féminisme, l'égalité, la solidarité, le progressisme, l'inclusivité et la laïcité.

Pour contacter notre service études :

Fanny Colard - fanny.colard@solidaris.be - 02/515 06 26

Toutes nos publications sont téléchargeables dans leur intégralité sur notre site.

